



Beaumont Sur Sarthe

Lettre d'information - Juillet 2020

Cher Belmontaises et Belmontais,

Cela fait maintenant deux mois que nous avons pris nos fonctions à la mairie (suite au conseil municipal du 28 mai dernier). Nous nous sommes alors trouvés confrontés à gérer plusieurs urgences.

Notre première action fut la distribution des masques en tissu commandés en nombre par François Robin mais que la municipalité sortante n'avait pas distribués. Le déconfinement du 11 mai nous a obligé à ouvrir la cantine scolaire suite au retour des enfants dans les écoles de la commune. Le protocole Covid prescrit par les autorités devait être respecté.

Il a fallu faire le grand nettoyage des espaces verts du camping avant l'ouverture de celui-ci selon les règles de distanciation physique en vigueur. De nombreux chantiers en cours devaient être terminés : l'installation des barrières place de la libération, travaux d'entretien au presbytère.

Le budget de la commune n'ayant pas été préparé par la précédente municipalité, il était urgent de s'y atteler. Lors de la réunion du conseil municipal du 23 juillet dernier, il a été voté à l'unanimité. Nous nous étions engagés à faire un état financier et immobilier de la situation de Beaumont sur Sarthe. Nous avons commencé ce travail d'audit et nous vous ferons part du résultat après les congés d'été.

Le 15 juillet avait lieu l'élection du nouveau conseil communautaire. Nos 5 délégués ont pris leurs fonctions. J'ai moi-même été élue deuxième vice-présidente en charge de la gestion des déchets.

Avec la nouvelle équipe nous nous activons sans cesse. Nous sommes très bien épaulés par le personnel municipal mais aussi par nos collègues maires du secteur. Le développement de notre ville est toujours notre priorité. Nous avons rencontré également les acteurs importants de notre territoire (conseillers départementaux, sénateurs, député...). C'est une aide précieuse pour nous guider dans les recherches de financement des projets que nous voulons mener.

Nous reviendrons vers vous après les congés d'été pour vous informer de notre programme des prochains mois.

En attendant je vous souhaite à tous un bel été et de bonnes vacances.

Cordialement,

Lea Duval

Maire de Beaumont sur Sarthe



Pour que BEAUMONT devienne une BELLE VILLE

Des petites choses simples pour le plaisir de tout le monde :

Le tri sélectif... c'est pas rébarbatif :

A la maison, je trie et je jette dans la bonne poubelle... c'est nickel.

Ma poubelle ménagère... je gère ! C'est au bon endroit, lors des horaires autorisés que je la sors...

C'est dans le conteneur que je mets mes déchets triés ... pas à côté.

Pour les encombrants, c'est la déchetterie... évidemment.



Un beau cadre de vie... ça embellit la vie !

Quand mon chien trotte... je ramasse ses crottes.

Les mégots, chewing-gum et détritux... c'est pas dans la rue : pour voir la vie plus belle... je mets dans la poubelle.

Je n'hésite pas à marcher plutôt que mal me stationner... c'est bon pour la santé.

Lutter contre les incivilités, on a tous à y gagner : les petits gestes du quotidien font de grands citoyens.

Tous solidaires pour Beaumont plus propre ! Nous comptons sur vous...

Permanence des élus

Vous pouvez facilement rencontrer les élus car ils sont très présents à la mairie : un simple coup de téléphone au 02 43 97 00 21 ou par mail : beaumont.sur.sarthe@wanadoo.fr pour prendre rendez-vous.

Le mystère de la voiture

Plusieurs d'entre vous s'étonnent de ne plus voir la voiture de fonction du maire, qui en 6 ans avait totalisé 255 000 km alors que la ville ne fait que 6 km² ? C'est normal : M. Robin l'a revendue le 16 mars, le lendemain des élections.

Le Camping



L'ouverture du camping a été possible dès le 3 juillet grâce au travail du personnel municipal et du gérant, Mr CORRE Michel, qui ont oeuvré pendant plusieurs jours afin de rendre ce site accessible aux campeurs: tonte des emplacements, nettoyage des sanitaires, montage, nettoyage et installation des bungalows, débroussaillage des bords de Sarthe notamment pour l'accès pêcheur.

Tout a également été mis en place pour respecter les règles sanitaires issues du protocole anti-Covid : Affichage des gestes barrières et du port du masque, mis à disposition de gel hydroalcoolique (flacon volé depuis !), fléchage du sens de circulation dans les sanitaires, suppression d'éviers/lavabos afin de respecter les distances, et sanitaires numérotés attribués aux campeurs.

Le Mini-Golf de la « Motte à Madame »

C'est sous l'impulsion de Stéphane Ramond qu'a été créée la nouvelle association "Du mini-golf de la Motte". Sa jeune présidente Solène Mançon en a pris les rênes et assure la permanence tous les après-midi en juillet et août. Elle est assistée de Hosni Hafsi, trésorier et de quelques bénévoles dont Géraldine Courtois conseillère municipale.

Avant cette ouverture, il a fallu débroussailler, nettoyer, tailler, laver les parcours afin que tout soit prêt pour le 11 juillet, jour d'ouverture. Depuis, c'est l'affluence, les clubs peuvent venir à manquer. Rappelons que dans ce cadre de verdure ombragé une buvette sans alcool est ouverte.



Les horaires : Tous les jours en juillet et août de 14 à 19 h et les week-ends de septembre

Les tarifs: 2.50 € pour un adulte. 1.50€ par enfant de moins de 12 ans (A partir de 6 personnes, les tarifs passent à 2€ et 1€ respectivement).

Chat... alors

Pour qu'ils se sentent bien parmi nous

La prolifération des chats (errants ou non) est un sujet récurrent pour Beaumont...

Nous invitons les personnes propriétaires de ces agréables compagnons à être attentifs à leur prolifération. **Vous aimez votre animal, pensez à le faire stériliser.** Pour les personnes connaissant des difficultés financières, contactez-nous.

Pour les chats errants, la clinique de la Croix Margot est partenaire de la municipalité pour pratiquer cette intervention. Mâles comme femelles sont capturés puis relâchés à l'endroit du prélèvement.

J'aime mon(mes) chat(s), je pense stérilisation.



Si vous cherchez à adopter un chat, n'hésitez pas à nous contacter à la mairie. Nous avons régulièrement des chats errants à faire adopter.

Cimetière

Dans la période si particulière que nous venons de vivre, le cimetière a été fermé durant une grande partie du confinement. Dès la prise de fonction de l'équipe municipale (28 mai dernier), il était urgent d'en effectuer le nettoyage... bien qu'il y ait eu au même moment à faire partout !



Petit rappel : Le cimetière est un lieu public soumis à un règlement. Toute tombe est une concession privée à durée déterminée (30, 50 ou 100 ans) **qui doit être entretenue par la famille.**

Surveillez la date d'échéance de la concession. Si elle est non renouvelée dans les délais de deux ans à compter de son expiration, elle revient de plein droit à la commune.

Une procédure formalisée permet aussi aux communes de **reprenre les concessions en état d'abandon manifeste.** Cette reprise concerne les concessions de plus de 30 ans dans lesquelles la dernière inhumation remonte à plus de 10 ans.

En cas de doute, n'hésitez pas à appeler ou vous rendre à la mairie.

L'école et l'enfance

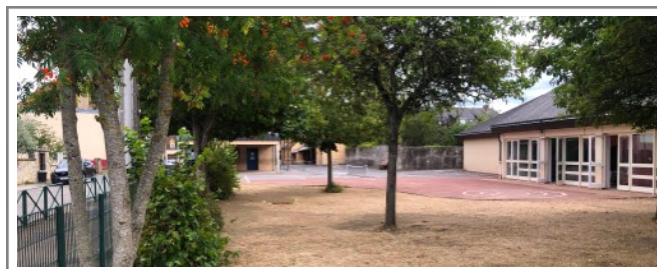
Dès la prise de fonction de la nouvelle équipe municipale, l'école publique a été au cœur de nos préoccupations.

Nous tenons dès maintenant à saluer le professionnalisme de l'équipe enseignante qui a assuré le travail à distance des enfants, en organisant des visioconférences en groupe, des travaux spécifiques, et se sont assurés tout le temps du confinement que les élèves ne décrochent pas. Les enfants de soignants ont pu être reçus à l'école dans des bonnes conditions sanitaires et tout s'est bien passé.

A partir de la prise de fonction des élus, le 28 mai, l'urgence a été d'organiser la réouverture de la cantine et de la garderie, tout en garantissant la sécurité des enfants comme du personnel. Cela a été fait le 8 juin et a permis aux enfants d'en profiter, et à de nombreux parents de s'organiser d'une manière plus habituelle.

Le 25 juin, Mme Duval et M. Le Cocguen ont participé au conseil d'école en présence de la directrice, des enseignants et des parents élus. L'occasion de faire un point sur l'année écoulée, si particulière, et de notre envie de donner un nouvel élan à l'école primaire publique de notre commune. Cette réunion a été l'occasion d'officialiser le souhait de la municipalité de prendre à sa charge l'ensemble des frais liés aux cours de piscine pour l'année à venir, ainsi que de

financer le renouvellement et la modernisation des équipements informatiques de l'école (ordinateurs, tablettes, tableaux numériques, etc; investissement pris en charge à 5à% par l'état).



Début juillet nous avons organisé l'installation de Familles Rurales au sein de l'école maternelle depuis le 6 juillet, où une équipe d'animateurs s'est chargé de l'accueil de loisirs des enfants de la commune.

Enfin, pour préparer la rentrée de septembre, nous avons élaboré un guide pratique pour tous les parents de Beaumont, présentant les écoles et collèges, la garderie périscolaire, le restaurant scolaire, ainsi que les solutions d'accueil pour les mercredis et les vacances. Ce document est disponible en PDF sur le site de la mairie.

La déchetterie

Le projet d'agrandissement de la déchetterie rue de St Pierre avance. Les appels d'offres sont en cours d'analyse. Les travaux pilotés par la communauté de communes devraient démarrer au dernier trimestre 2020. Vous aurez des informations plus précises à la rentrée de septembre. D'ores et

déjà on peut vous informer que pendant les travaux, la déchetterie devra rester fermée au public. Pendant toute la période de fermeture, les usagers sont invités à utiliser la déchetterie de St. Ouen de Mimbré.

Les travaux



Les travaux de la Place de la Libération sont enfin terminés.

Les maçons et le menuisier de la commune ont repeint et réimplanté les barrières. Ils ont également installé une jardinière afin d'éviter le stationnement sauvage.



Nous profitons également des congés d'été pour des travaux au sein de l'école publique comme les réparations de fuites multiples et remise en état du réseau eau chaude (qui avait été coupée dans les locaux de l'école depuis de longs mois). De nombreux travaux sont encore à réaliser sur ces bâtiments. La commune s'engage à les réaliser en dérangeant le moins possible les enseignants et élèves. Nous les poursuivront tout au long de l'année pendant les vacances scolaires.



Des travaux d'ampleur s'annoncent également sur la toiture du Centre Social, après de trop nombreuses années d'attente. Nous avons en projet de remplacer la toiture existante en tuile poreuses par une toiture en ardoise qui sera nettement plus légère et beaucoup moins onéreuse.

Ces travaux devraient débiter à la rentrée.

Composition du conseil municipal

Lea Duval, Maire

Mickaël Toin

1^{er} adjoint

Julie Naveau

2^{ème} adjointe

travaux, voirie,
urbanisme, bâtiments
communaux

Sébastien Le Cocguen

3^{ème} adjoint

affaires sociales,
éducation, vie
scolaire, cantine

Sandrine Guiard

4^{ème} adjointe

finances, action
économique,
commerce, artisanat,
emploi patrimoine,
tourisme, camping

Stéphane Ramond

5^{ème} adjoint

culture, loisirs, vie
associative, sport,
bibliothèque

3 conseillers délégués :

Claude Martin

Géraldine Courtois

Bertrand Fleury

10 conseillers :

Isabelle Lubin

Véronique Denos

Jocelyne Sillé

Thierry Habert

Delphine Brouillé

Hugues Corbin

Gaby Lamberdière

Frédéric Relange

Patrick Olivier

Christian Byk

Conseillers communautaires

Lea Duval, *2^{ème} Vice Présidente de la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles*

Julie Naveau,
Sébastien Le Cocguen,
Sandrine Guiard,
Stéphane Ramond



Délégués aux établissements publics

SIVOM du Haut Maine : Mickaël Toin (*Président*), Lea Duval, Sébastien Le Cocguen; Suppléant : Claude Martin

Syndicat des Eaux des Buissons : Lea Duval, Mickaël Toin, Bertrand Fleury, Gaby Lamberdière; Suppléants : Julie Naveau, Véronique Denos, Thierry Habert, Isabelle Lubin

Sarthe Habitat : Julie Naveau; Suppléante : Géraldine Courtois

Conseil de surveillance PHGNS (Hôpital local) : Lea Duval (*Présidente*)

CCAS : Lea Duval (*Présidente*), Julie Naveau, Sébastien Le Cocguen, Claude Martin, Sandrine Guiard, Géraldine Courtois, Patrick Olivier, Gaby Lamberdière, Thierry Habert

Conseil d'administration du collège Le Joncheray : Mickaël Toin, Delphine Brouillé

Composition des commissions municipales

Finances, Action économique, Commerce, Artisanat, Emploi

Présidente : Sandrine Guiard

Membres : Lea Duval, Mickaël Toin, Claude Martin, Frédéric Relange, Patrick Olivier, Christian Byk, Thierry Habert

Travaux, Voirie, Urbanisme, Bâtiments communaux, Cimetière

Présidente : Julie Naveau

Membres : Lea Duval, Mickaël Toin, Claude Martin, Sébastien Le Cocguen, Stéphane Ramond, Géraldine Courtois, Frédéric Relange, Bertrand Fleury

Environnement, Espaces verts, Agriculture, Marchés

Président : Claude Martin

Membres : Lea Duval, Mickaël Toin, Isabelle Lubin, Véronique Denos, Jocelyne Sillé, Thierry Habert, Bertrand Fleury

Affaires sociales, Education, Vie scolaire, Cantine

Président : Sébastien Le Cocguen

Membres : Lea Duval, Mickaël Toin, Véronique Denos, Delphine Brouillé, Gaby Lamberdière

Culture, Loisirs, Vie associative, Sport, Bibliothèque

Président : Stéphane Ramond

Membres : Lea Duval, Mickaël Toin, Véronique Denos, Hugues Corbin, Géraldine Courtois, Gaby Lamberdière, Patrick Olivier

Patrimoine, Tourisme, Camping

Présidente : Sandrine Guiard

Membres : Lea Duval, Mickaël Toin, Stéphane Ramond, Sébastien Le Cocguen, Christian Byk

Communication, Nouvelles technologies, Site internet, Bulletin municipal

Président : Sébastien Le Cocguen

Membres : Lea Duval, Mickaël Toin, Stéphane Ramond, Sandrine Guiard, Bertrand Fleury, Julie Naveau